

# Ville d'Istres

## Plan local d'urbanisme

### 5.1.6 Lotissements

HISTORIQUE PLU

Approbation Révision n°1 par délibération du Conseil Métropolitain

10 octobre 2024

# Lotissements

**En application de l'article L 442-9 du code de l'urbanisme, à ce jour, les règles d'urbanisme contenues dans les documents approuvés de lotissement de plus de 10 ans à compter de la délivrance de l'autorisation de lotir, sont caduques, aucune majorité de colotis n'ayant demandé le maintien de ces règles.**